



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/7/Rev.1
13 mars 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-sixième réunion
Montréal, 20-22 mars 2002

PROJETS ACHEVÉS AVEC SOLDES

Introduction

1. Ce document a été préparé conformément aux décisions 28/7 et 31/2(a) par lesquelles le Comité exécutif demande des rapports sur les projets achevés depuis 12 mois, avec des soldes résiduels sur les fonds approuvés par le Comité exécutif.

2. Le document résume les données transmises par les agences d'exécution sur les projets achevés avec soldes et sur les fonds remboursés provenant de projets annulés. Il aborde aussi les questions soulevées durant l'examen et fait des recommandations au Comité exécutif. Les données des agences d'exécution sont disponibles sur demande.

Fonds remboursés à la 36^{ème} réunion

3. Les agences d'exécution ont indiqué qu'elles rembourseraient, à la 36^{ème} réunion, un total de 4 131 197 \$US, incluant les frais d'administration d'agence, représentant des soldes de projets achevés et des fonds non-engagés provenant de projets annulés. Le tableau suivant indique les montants remboursés par chaque agence.

Agence	Fonds provenant de projets achevés (\$US)	Fonds provenant de projets annulés (\$US)	Fonds provenant des frais d'administration d'agence	Total des fonds à rembourser à la 36 ^{ème} réunion (\$US)
PNUD	1 484 773	915 525	318 183	2 718 481
PNUE	0	0	0	0
ONUDI*	217 204	0	25 732	242 936
Banque mondiale	303 284	532 200	334 296	1 169 780
TOTAL	2 005 261	1 447 725	678 211	4 131 197

*Les fonds provenant de projets annulés incluent les fonds remboursés pour une composante annulée dans un projet en cours. Sur la base de frais d'appui d'agence de 13% appliqués sur les soldes remboursés pour les projets, sauf pour un projet dont le budget initial dépassait 500 000 \$US et pour lequel des frais de 11% ont été prélevés sur les montants remboursés puisque ces fonds, moins le montant initial approuvé, faisaient partie des frais d'agence de 11%.

Projets avec soldes, par année d'achèvement du projet

4. Le tableau suivant donne le nombre de projets présentant des soldes et leur année d'achèvement:

Année d'achèvement	Nombre de projets avec soldes, par agence			
	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
1996			1	
1997			3	
1998	7	0	20	14
1999	46	0	21	15
2000	117	0	48	19

5. Le tableau précédent dénombre plusieurs projets achevés depuis plus d'un an et dont les comptes ne sont pas encore clos. Par ailleurs, 41 projets avec soldes sont achevés depuis plus de deux ans, trois projets depuis plus de trois ans et un projet depuis plus de quatre ans. Le Comité exécutif a décidé que tous les soldes résiduels devront être remboursés dans les 12 mois qui suivent l'achèvement du projet.

Projets annulés avec des soldes résiduels

6. Le PNUD compte sept projets annulés avec des soldes engagés, totalisant 370 463 \$US. L'ONUDI compte six projets annulés avec des soldes totalisant 956 440 \$US dont 827 840 \$US ne sont pas engagés. Les agences ont indiqué qu'elles étaient en train de clore ces comptes.

Soldes engagés et non-engagés

7. Le tableau suivant fournit la répartition du montant total des soldes engagés et non-engagés entre les quatre agences d'exécution:

Agence	Soldes engagés (\$US)	Soldes non-engagés (\$US)
PNUD	4 316 367	0
PNUE	0	0
ONUDI	2 558 133	2 514 724
Banque mondiale	13 697 161	115 879
TOTAL	20 571 661	2 630 603

8. Toutes les agences ont transmis le montant des soldes engagés et non-engagés pour leurs projets achevés et annulés. Le PNUD et le PNUE ont indiqué qu'ils n'avaient aucun solde non-engagé. Un montant de 11,2 millions \$US sur les soldes engagés de la Banque mondiale totalisant 13,7 millions \$US correspond aux tranches annuelles des ententes pluriannuelles pour la Chine (production de CFC et halon) et l'Inde (production de CFC).

Problèmes divers

9. Le Secrétariat a identifié des problèmes de soldes non justifiés et de frais d'appui dans les données transmises par les agences d'exécution. Les soldes non justifiés de l'ONUDI totalisaient 1 675 295 \$US dans ses données initiales transmises à la 36^{ème} réunion. Par la suite, l'ONUDI a justifié ces montants qui correspondent aux décaissements des projets.

Frais d'appui des agences

10. A sa 35^{ème} réunion, le Comité exécutif a décidé de demander aux agences d'exécution de rembourser tous les frais d'appui reliés aux soldes résiduels des projets. Si des dépenses ont été encourues pour des frais d'appui, les agences d'exécution devront fournir une explication et rembourser le solde des montants (Décision 35/13(k)). Le Secrétariat a transmis à toutes les agences une liste comprenant les projets annulés dont les soldes n'ont pas encore été remboursés, les projets achevés il y a plus d'un an et qui comptent encore des soldes résiduels et une colonne

additionnelle pour le montant des frais d'appui approuvés pour chaque projet. Les agences doivent fournir des renseignements sur les décaissements effectués sur ces montants et sur tous les soldes remboursés ou qui le seront à la 36^{ème} réunion. Le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale ont fourni les renseignements demandés. L'ONUDI n'a pas rempli la dernière colonne mais a précisé que "l'ONUDI prélève des frais d'appui sur les dépenses réelles (décaissements plus obligations) seulement [parce que] les frais d'appui des agences ne sont pas prélevés sur les soldes non engagés".

11. La Banque mondiale a envoyé une mission au Secrétariat en février. L'étude des frais d'appui des agences par le Secrétariat et la Banque mondiale a permis de constater que les frais d'appui étaient déduits des virements à la Banque mondiale pour les projets approuvés avant que la Banque n'abandonne le système de soutien administratif des coûts remboursables au profit du système actuel de frais d'appui des agences, modifié à la 26^{ème} réunion. A cet égard, le Trésorier devrait effectuer un virement de 616 208 \$US sur le compte de la Banque.

12. Conformément à la Décision 35/13(k), la Banque mondiale a donné des explications sur le montant des frais d'appui encourus pour les projets annulés. La Banque est priée de maintenir les frais d'appui destinés aux intermédiaires financiers pour l'évaluation des projets après leur approbation par le Comité exécutif mais avant que la Banque n'autorise la mise en œuvre du projet (en règle générale 1 à 2% des coûts du projet) ainsi que les coûts destinés à défrayer les missions de supervision de la Banque et des intermédiaires financiers ainsi que les échanges entre l'intermédiaire financier, la Banque, le gouvernement et l'entreprise. Au total, la Banque demande le virement sur son compte d'un montant de 381 148 \$US pour les frais d'administration d'agence sur les coûts encourus dans les projets annulés.

13. La Banque mondiale a ajouté que les frais d'agence prélevés sur les économies réalisées dans les budgets des projets ne devraient pas être remboursés puisque tout le projet a été mis en œuvre. Elle demande que les frais d'appui des agences sur les économies lui soient remboursés pour les projets où le Secrétariat a déduit ces montants des virements effectués par le Trésorier. La Banque demande le virement sur son compte d'un montant de 184 744 \$US pour les frais d'agence sur les économies réalisées par les projets.

14. Tel qu'indiqué précédemment dans la réponse de l'ONUDI au sujet des frais d'appui des agences, les organisations des Nations Unies prélèvent des frais d'appui uniquement sur les dépenses réelles. Toutes les agences des Nations Unies ont remboursé les frais d'appui des agences pour les économies réalisées par les projets. Il faudrait demander à la Banque mondiale de rembourser les frais d'appui sur les projets présentant des économies et sur les projets annulés.

15. Le tableau suivant donne la répartition du montant total des fonds approuvés pour les frais d'appui des agences.

Agence	Frais d'appui approuvés (\$US)	Fonds à la disposition des agences d'après les décaissements (\$US)	Frais d'appui approuvés dans l'attente des décaissements au 31 décembre 2000 (\$US)
PNUD	40 916 287	25 699 783	15 216 504
PNUE	6 968 310	4 190 610	2 777 700
ONUDI	31 515 019	19 439 383	12 075 636
Banque mondiale*	42 089 872	25 200 021	16 889 851
Total	121 489 488	74 529 797	46 959 691

*Exclure les programmes de pays et la préparation de projets que la Banque mondiale a inclus dans ses budgets administratifs jusqu'à la 17^{ème} réunion du Comité exécutif, en juillet 1995.

16. Le montant des fonds approuvés pour les frais d'appui n'est pas disponible avant qu'une dépense ne soit inscrite contre les frais d'appui approuvés. Les agences des Nations Unies appliquent cette règle. Par conséquent, d'après les décaissements effectués durant l'année 2000, toutes les agences d'exécution disposent encore de montants de frais d'appui importants par rapport au niveau initial approuvé. Les agences peuvent utiliser ces fonds à leur entière discrétion. La Banque mondiale a indiqué qu'elle n'applique pas cette règle.

RECOMMANDATIONS

Le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances pourrait envisager recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note du rapport contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/7.
2. Prendre note des montants remboursés à la 36^{ème} réunion, soit 2 400 298 \$US par le PNUD, avec des frais d'appui de 318 183 \$US; 217 204 \$US par l'ONUDI, avec des frais d'appui de 25 732 \$US et 835 484 \$US par la Banque mondiale, avec des frais d'appui de 334 296 \$US.
3. Demander au Trésorier de virer la somme de 616 208 \$US sur le compte de la Banque mondiale pour les frais d'appui prélevés avant la 17^{ème} réunion.
4. Prendre note des montants retenus sur le compte de la Banque mondiale pour des frais d'appui de 184 744 \$US et 381 148 \$US, respectivement pour les économies réalisées par les projets et les projets annulés.
